

**Von:** newsletter.jurinfo  
**Gesendet:** Freitag, 20. Juni 2003 15:27  
**Betreff:** Newsletter No 5/2003 «Informations juridiques»

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 5/2003 de la Newsletter « Informations juridiques ». Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

---

Table de matière :

1. Négociations OMC: Journée des indications géographiques 11 juin 2003, Genève
2. Contribution de la Suisse à la réalisation du brevet communautaire
3. sic! online
4. Nouvelle architecture informatique dès juillet 2003

---

### **1. Négociations OMC: Journée des indications géographiques 11 juin 2003, Genève**

Les 10 et 11 juin 2003, une centaine de producteurs de plus de vingt pays se sont réunis à Genève à l'initiative de l'Institut Fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), de l'Association suisse pour la promotion des AOC et des IGP, de producteurs français et italiens, ainsi que des divers pays membres de l'OMC qui demandent une amélioration de la protection des indications géographiques (voir communiqué de presse de l'IPI du 4 juin 2003). A la veille de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC en septembre 2003 à Cancun (Mexique), les producteurs présents ont témoigné à la presse internationale des difficultés qu'ils rencontrent avec une protection internationale insuffisante. Leur message a également été délivré aux plus hautes instances de l'OMC et de l'OMPI (voir communiqué de presse de oriGIn du 11 juin 2003). Cette rencontre a enfin débouché sur l'adoption d'une déclaration des producteurs (voir lien ci-dessous) demandant une meilleure protection internationale des indications géographiques et la création d'un réseau international des producteurs, dénommé oriGIn (*Organisation for an International Geographical Indications Network*).

Pour plus d'information sur ce réseau et sur la réunion des 10 et 11 juin consulter :  
<http://www.origin-gi.com>.

Communiqué de presse de l'IPI du 4 juin 2003 : <http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/j110105f.pdf>

Communiqué de presse de oriGIn du 11 juin 2003 :  
[http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/Communiqué\\_ORIGIN\\_F.pdf](http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/Communiqué_ORIGIN_F.pdf)

Déclaration : [http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/Declaration\\_ORIGIN\\_F.pdf](http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/Declaration_ORIGIN_F.pdf)

### **2. Contribution de la Suisse à la réalisation du brevet communautaire**

Dans la perspective de l'intégration du brevet communautaire dans la Convention sur le brevet européen (CBE), la délégation suisse a élaboré un document dans lequel elle expose comment pourraient être réglés les points demeurés ouverts dans l'approche politique commune en matière de brevet communautaire du 3 mars 2003.

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j110105.htm>

### **3. sic! online**

Vous pouvez dès à présent vous connecter sur <http://www.sic-online.ch>. Vous y découvrirez un nouveau moteur de recherche pour trouver rapidement des documents. Vous avez désormais aussi la possibilité de passer directement des articles à la version intégrale consultable sur Swisslex.

#### **4. Nouvelle architecture informatique dès juillet 2003**

En passant à SAP dès juillet 2003, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle aura une nouvelle architecture informatique. Ce nouvel équipement lui permettra, entre autres, de gérer encore plus efficacement les données et de respecter les normes actuelles de sécurité.

Pour que le passage de l'ancien au nouveau système puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous devons interrompre nos applications pendant la première semaine de juillet 2003, plus précisément du 30 juin au 6 juillet. Durant ce temps, le traitement des dossiers et des commandes prendra un peu plus de temps qu'à l'ordinaire. Ces légers retards n'auront aucune incidence ni sur les dates de dépôt et de paiement ni sur les délais, qui continueront de courir normalement.

En cas de questions, n'hésitez pas à vous adresser à notre Centre de contact (tél. +41 (0)31 325 25 25).

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez vous désabonner en cliquant ici.

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j201.htm>

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle  
Félix Addor  
Membre de la Direction  
Conseiller juridique de l'Institut